

N/REF : 26/03/2025 15H40 C:000090 I:15011

V/Email reçu le Mercredi 26/03/2025 à 15H40

SELON DEVIS N° 5030154

FORET ADRENALINE SARL

**RUE DU PR MAURICE AUDIN
AUDIN
35700 RENNES**

IMMEUBLE : FORET ADRENALINE
RUE DU PROFESSEUR MURICE AUDIN
35700 RENNES

Rennes, le 01 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : FORET ADRENALINE - RUE DU PR MAURICE AUDIN - MME LETAILLEUR 06 51 95 51 45
OU MR SOULIER 06 33 32 99 20

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030154 du 26/03/2025 d un montant de 392.73 € TTC + DECHETS

Donneur d'ordre : Mme M. LETAILLEUR

INTERVENTION DU 27/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE NETTOYAGE POCHES A URINES DE 5 M3 ET BAC A MATIERES
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 27/03/25 à 16H51 Mme M. LETAILLEUR

NR TT Email envoyé le 26/03/25 à 15H42 M.SOULLIER

NR TT Email envoyé le 26/03/25 à 15H39 Mme M. LETAILLEUR

FB TT Email envoyé le 26/03/25 à 15H36 Mme M. LETAILLEUR

LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE MATIERES DE VIDANGE: 25,03 HT / T(S)

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	327,28	327,28

Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
5,00	Traitement déchets <=1M3	25,03	125,15
TOTAL H.T.			452,43
T.V.A. a 20,00%			90,48
TOTAL T.T.C.En EURO			542,91

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.